



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Pointe-à-Pitre et
La Guadeloupe,
votre nouveau lieu de vie.

BIENVENUE À

POINTE-À-PITRE

ET EN GUADELOUPE





L'ARRIVÉE À POINTE-À-PITRE /

◆ L'accueil à l'Université des Antilles

À l'Université des Antilles, au Pôle Guadeloupe, université à taille humaine, votre interlocuteur principal est le Bureau des Relations Internationales (BRI).

Le BRI est en charge de la gestion administrative et du suivi de la mobilité des étudiants internationaux. L'accompagnement pédagogique est effectué par des enseignants délégués qui gèrent la mobilité internationale des étudiants dans leur composante. En septembre, un accueil centralisé, regroupant différents organismes, est organisé sur le campus pour accueillir les nouveaux étudiants.

Adresse : Université des Antilles, Pôle Guadeloupe, Campus de Fouillole, bâtiment de l'administration générale, 97110 Pointe-à-Pitre.

Accueil : lundi, mardi et jeudi, de 9h à 12h et de 14h à 16h, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Contact : 05 90 48 32 27 / 05 90 48 33 43 - animateurbri971@univ-antilles.fr ou bri@univ-antilles.fr

Le Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles est aussi implanté dans la ville de Saint-Claude, sur le campus du Camp Jacob. Ce campus accueille le Département Pluridisciplinaire de Lettres et Sciences Humaines (DPLSH) et l'IUT, ainsi que les services du CROUS (restaurant universitaire, résidences étudiantes).

Adresse : 166 rue des Officiers, 97120 Saint-Claude.

Contact : le Bureau des Relations Internationales est situé à côté de la Direction de l'Oriente, des Stages et de l'Insertion Professionnelle (DOSIP).

Pour en savoir plus, consultez :

- les pages dédiées aux étudiants internationaux, en échange ou hors échange, sur le site web de l'Université : <http://bri.univ-antilles.fr/>
- la page Facebook du Bureau des Relations Internationales : <https://www.facebook.com/driUAntilles/>

◆ Les parrains

L'Université des Antilles – Pôle Guadeloupe participe au Buddy System qui consiste à parrainer un étudiant international par un étudiant local. Pour en savoir plus : <http://bri.univ-antilles.fr/en-quoi-consiste-le-buddy-system/>

◆ L'accueil des chercheurs et doctorants

À l'Université des Antilles, au Pôle Guadeloupe, les chercheurs et les doctorants doivent également s'adresser au Service des Relations Internationales (voir plus haut).

◆ L'accueil dans les autres établissements

Selon les établissements d'accueil, deux services peuvent vous renseigner :

- Le Service des Relations internationales (bureau d'accueil et d'orientation).
- Le Service de la Scolarité (bureau des inscriptions et des démarches administratives).

Consultez directement le site internet de votre établissement pour toutes les informations utiles.

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr
- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



Bien vous accueillir est une préoccupation majeure pour tous les établissements d'enseignement supérieur en France ! Le **label Bienvenue en France** est attribué aux établissements qui remplissent des critères élevés de qualité dans l'accueil des étudiants internationaux.



LE LOGEMENT EN GUADELOUPE /

Se loger n'est pas toujours facile. Les loyers sont souvent élevés et les propriétaires exigent une garantie financière (caution).

L'offre de logement est cependant variée : parc de logements réservés aux étudiants et gérés par le CROUS, résidences étudiantes et résidences privées, logement chez l'habitant, colocation...

L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant le départ de votre pays d'origine.

- **L'ADIL (Agence Départementale d'Information Logement) de la Guadeloupe** donne des conseils en matière de logement pour les jeunes : <https://www.adil971.org>

- **Le CLLAJ Guadeloupe (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes)**, qui a pour mission de favoriser l'accès au logement, propose des petites annonces sur son site : <http://www.asso-accors.org/>

- **La Ville de Saint-Claude** propose aussi des hébergements pour les étudiants : <https://www.ville-saintclaud.fr/>

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

• Pour tous types de résidence de courte durée, utilisez le moteur de recherche du site Comité du Tourisme des Îles de la Guadeloupe :

<http://www.lesilesdeguadeloupe.com> > Réserver > Hébergements.

◆ Se loger pour une longue période

• Les logements étudiants du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires) Antilles et Guyane.

Adresse : Campus de Fouillole ou site de Bergevin, 97110 Pointe-à-Pitre.

Accueil : du lundi au vendredi, de 8h à 12h.

Contact : 05 90 89 46 60.

Site : <http://www.crous-antillesguyane.fr/>

Site Trouver un logement :

<https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

• Les plateformes de logements privés

Des offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont disponibles en Guadeloupe. Consultez par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.cap-logement-etudiant.com>

- <https://www.immojeune.com>

- <https://housinganywhere.com>

N'oubliez pas aussi de consulter les sites reprenant les annonces des agences immobilières locales, comme par exemple : <https://www.97immo.com>

• Il existe aussi un site géré par le CROUS, Lokaviz, qui recense notamment le logement étudiant chez les particuliers : <https://www.lokaviz.fr/>

• La colocation : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• D'autres solutions sur le site de Campus France : www.campusfrance.org > S'organiser > Logement.

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 32 30 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap (aide au logement, mais aussi aux transports et aux études).

Au Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles, un Relais Handicap accompagne tout nouvel inscrit en situation de handicap, dès son arrivée à l'université : <http://www.univ-antilles.fr> > Formation > Choisir l'Université des Antilles > Les études en situation de handicap.

Le CROUS, partout à votre service

Trouver une aide et des conseils, se restaurer, se loger, dénicher un job, tout savoir sur la vie étudiante, c'est aussi au CROUS que ça se passe !



Le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) est présent dans les grandes villes universitaires françaises.

Il gère les résidences et les restaurants universitaires, offre la possibilité de rencontrer des assistants sociaux, propose des activités culturelles et des offres d'emplois.

LES DÉPLACEMENTS EN GUADELOUPE



Pour se rendre à la Guadeloupe, selon votre destination de départ (Amérique, Europe, Caraïbe), vous pouvez arriver directement en avion à l'aéroport international de Guadeloupe - Pôle Caraïbes (Pointe-à-Pitre) : <http://www.guadeloupe.aeroport.fr/>

Deux lignes de bus permettent d'aller à Pointe-à-Pitre.



Pour rejoindre le campus Jacob à Saint-Claude, qui est distant de 60 km du campus principal, prendre le bus (environ 1h de trajet).



Sur l'île, vous pouvez emprunter les bus du réseau KARU'LIS qui dessert certaines villes (32 lignes) : <https://www.karulis.com/>
La carte KARU'Campus permet aux étudiants de voyager à tarif réduit.



Pour des trajets plus lointains, rendez-vous dans l'une des 3 gares routières de Pointe-à-Pitre pour prendre un bus (transporteurs privés). Il existe aussi des taxis collectifs et des liaisons maritimes pour se rendre sur les autres îles de l'archipel. Pour plus d'information sur les déplacements, voir le site du Comité du Tourisme : <http://www.lesilesdeguadeloupe.com> > Infos pratiques > Sur nos îles > Se déplacer.



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif national : <https://www.blablacar.fr/>



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Plus d'informations et cas particuliers sur : <https://www.campusfrance.org> > S'organiser > CVEC.

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dès votre arrivée en France, sur le site de l'ANEF (Administration numérique pour les Etrangers en France). Cette démarche est à effectuer obligatoirement dans les trois mois suivant votre arrivée : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue à la Préfecture.

• Si vous possédez un visa « mineur scolarisé » et que vous êtes devenu majeur, vous devez solliciter un titre de séjour directement sur l'ANEF ou auprès de la préfecture de votre lieu de résidence dans les deux mois suivants votre majorité : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour ou VLS-TS, la demande doit se faire au cours du troisième mois avant la date de fin de validité de votre titre en cours sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr/particuliers/#/>

Ce tutoriel pourra vous aider dans cette démarche : https://www.youtube.com/watch?v=iGha_yqN04

• Les services d'accueil de votre établissement pourront vous guider en cas de difficultés.

Pour en savoir plus sur les droits et obligations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N110>



LA VIE PRATIQUE /

OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, **en ligne ou dans une des agences bancaires qui sont implantées à Pointe-à-Pitre.**

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : <https://www.service-public.fr> > Argent > Comptes bancaires (droit au compte).

SE SOIGNER

Se soigner en France est quasiment gratuit, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé.

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas du Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles qui dispose d'un Service de médecine préventive (SUMPPS) sur le campus de Fouillole : <http://www.univ-ag.fr> > Vie des campus > Santé. Contact : 05 90 48 33 11.

Pour les étudiants inscrits dans d'autres établissements de la Guadeloupe, se renseigner sur place.

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (MUTUELLE)

Il est recommandé de souscrire une assurance complémentaire pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par l'assurance maladie obligatoire et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une assurance complémentaire la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site comparatif de mutuelles étudiantes.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque, d'une mutuelle ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.

Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir !

Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :
- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Il est important de disposer de ressources financières suffisantes pour venir étudier en France.

Travailler en France, lorsqu'on est étudiant étranger, est possible à titre accessoire, c'est à dire pour une durée maximum de 964 heures par an. Il ne peut donc s'agir que d'un **salaires d'appoint**.

Attention : pour travailler en France, si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union européenne, vous devez disposer d'un titre de **séjour étudiant** valide.

Pour vous aider dans votre recherche, 2 adresses :

- **L'Université des Antilles** a créé **PARI**, une Plateforme d'Accompagnement pour la Réussite de l'Insertion qui donne des pistes pour trouver un job ou un stage : <http://pari.univ-ag.fr/>

- **Le site Jobaviz du CROUS** vous permet de trouver un job étudiant compatible avec vos études :

<https://www.jobaviz.fr>



LES SORTIES EN GUADELOUPE /

PRATIQUER UN SPORT

Dans votre établissement, vous pouvez avoir accès aux activités sportives en vous renseignant au Service des sports.

À l'Université des Antilles, en Guadeloupe, le **Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives** (SUAPS) offre une vingtaine de possibilités pour pratiquer un sport, quel que soit votre niveau : <http://www.univ-ag.fr> > Vie des campus > Sport.

Contact : 05 90 48 32 95.

Une antenne du SUAPS existe aussi sur le campus de Saint-Claude

La Ville de Pointe-à-Pitre propose de nombreux centres et équipements sportifs :

<https://pointeapitre.fr> > Sortir et découvrir > Sport.

La Région Guadeloupe soutient toutes les pratiques sportives et organise de nombreuses manifestations : <https://www.regionguadeloupe.fr> > Les actions régionales > Culture, sport et patrimoine.

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

Pour en savoir plus, renseignez-vous dans votre établissement d'accueil (Service de la vie étudiante) ou consultez les sites : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

À l'Université des Antilles, en Guadeloupe, des associations étudiantes participent au dynamisme de la vie du campus : <http://www.univ-ag.fr> > Vie des campus > Vie associative.

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

Cinémas, concerts, théâtres, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants, la plupart du temps. Pour en savoir plus, consultez le site de la Région Guadeloupe : <https://www.regianguadeloupe.fr> > Agenda.

À l'Université des Antilles, en Guadeloupe, le Service culturel contribue à la formation artistique et à la diffusion de la culture auprès des étudiants : <http://www.univ-antilles.fr> > Vie des campus > Culture.

Pour se distraire ou se cultiver à Pointe-à-Pitre et en Guadeloupe, on trouve :

- 6 cinémas en Guadeloupe, avec des salles multiples (tarifs étudiants, carte de fidélité), et une salle d'Art et d'Essai au Ciné-théâtre de Lamentin : <http://villelamentin971.fr> > Culture > Ciné-théâtre.

- une dizaine de musées dont un établissement à caractère scientifique, le musée archéologique départemental Edgar-Clerc (entrée gratuite).
Contact : 05 90 23 57 57.

- une quinzaine de salles de spectacle, dont le Centre des Arts et de la Culture de Pointe-à-Pitre, grande salle de spectacle et d'événements (actuellement en cours de rénovation).

- une quinzaine de librairies en Guadeloupe, dont la Librairie générale Jasor et la Librairie Antillaise.

- un réseau de bibliothèques-médiathèques réparties sur toute l'île et une médiathèque numérique : <https://guadeloupe.mediatheques.fr/>, ainsi que les Bibliothèques Universitaires de l'Université des Antilles : <http://bumartinique.univ-antilles.fr/>

En Guadeloupe, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité :

- consulter **France-Antilles Guadeloupe, le grand quotidien régional de l'île**, disponible en kiosque ou sur internet :

<https://www.guadeloupe.franceantilles.fr/>

- regarder et écouter la chaîne de télévision

Guadeloupe 1^{ère} et la Radio Caraïbe Internationale (RCI) ;

- voir aussi l'agenda du site de l'Office de Tourisme : <http://www.lesilesdeguadeloupe.com> > Infos pratiques > Sur nos îles > Agenda.

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

En Guadeloupe, les villes de Basse-Terre et de Pointe-à-Pitre ont obtenu le label Ville d'Art et d'Histoire, en 1995 et en 2003.

- Le vieux Pointe-à-Pitre, entre le boulevard Chanzy et la mer.
 - Le Mémorial ACTe, Centre caribéen d'expression et de mémoire de la traite et de l'esclavage, l'histoire de l'esclavage de l'antiquité à aujourd'hui.
 - Le musée Saint-John Perse de Pointe-à-Pitre, dans un intérieur créole du XIX^e siècle, une évocation de la vie de Saint-John Perse, diplomate et poète, prix Nobel, natif de la Guadeloupe.
 - Le Fort Delgrès à Basse-Terre, haut-lieu de la lutte contre l'esclavage.
 - La plage de Grande-Anse, LA plage de la Guadeloupe (cocotiers, mer turquoise et sable blanc !).
 - Les chutes du Carbet, déjà décrites par Christophe Colomb !
 - La Maison du café, dans l'Habitation de la Grivelière, domaine caféier du XVIII^e siècle.
 - La Maison de la banane à Trois-Rivières, dans une ancienne maison de planteur, pour tout savoir sur la banane.
 - Le site de Beauport, Pays de la Canne à Port Louis pour découvrir l'histoire de la canne à sucre.
 - Les Rhumeries (Bologne, Damoiseau, par exemple), à consommer avec modération.
 - Le volcan de la Soufrière, volcan actif au sud de l'île, incontournable visite touristique à pied pour les bons marcheurs.
 - La Réserve Cousteau dans le Parc National de Guadeloupe, pour les adeptes de plongée sous-marine.
 - L'île de Marie-Galante, à l'est de la Guadeloupe, belles plages et villages au calme.
 - Les Saintes, petit archipel de 9 îlots, avec le Fort Napoléon et le jardin botanique à Terre-de-Haut.
- Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site du Comité du Tourisme des Îles de la Guadeloupe : <http://www.lesilesdeguadeloupe.com/>



LES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

JANVIER OU FÉVRIER (selon les années)

• Le carnaval de Guadeloupe, grande fête traditionnelle très populaire, pendant deux mois, à Pointe-à-Pitre et dans les autres villes de l'île.

FÉVRIER

• Festival Prix de court, festival du court métrage Antilles-Guyane pour la diffusion et la valorisation de la culture antillaise.

MARS

• Terra festival, festival de films documentaires sur l'environnement et le développement durable, avec conférences et débats.

AVRIL

• Les Musiciennes en Guadeloupe, festival très court de musique classique et caribéenne.
• Guadarun Raid Aventure, le marathon des îles de l'archipel de la Guadeloupe, 150 km sur 6 îles !

MAI

• La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement musées et autres lieux de culture dans toute l'île.
• Anniversaire de l'abolition de l'esclavage en Guadeloupe, de nombreuses manifestations dans tout l'archipel.

JUIN

• Fête de la musique, de la musique partout dans les villes de l'île (concerts gratuits).
• Festival Terre de blues, concerts de blues, de zouk et de reggae à Marie-Galante, avec des musiciens d'origine caribéenne et africaine.

JUILLET-AOÛT

• Festival de la Guadeloupe, du 1^{er} juillet au 31 août, grande manifestation annuelle. Au programme : gastronomie, musique, promenades, fêtes traditionnelles...
• Festival de gwo-ka (tam-tam créole), grand festival de percussion à Sainte-Anne.
• Fête Victor-Schoelcher en Guadeloupe, le 21 juillet, pour rendre hommage à Victor Schoelcher, député guadeloupéen, et son rôle majeur dans l'abolition de l'esclavage.
• Fête de la Saint-Barthélemy (24 août), jour de fête dans toutes les îles de Guadeloupe, manifestations nautiques, folkloriques et gastronomiques.

SEPTEMBRE

• **Journée d'Accueil des Nouveaux Etudiants (JANE)**, organisée par l'Université au début du mois.
• Les Journées du patrimoine, des lieux de culture à visiter gratuitement.

OCTOBRE

• Volcano Trail, grand raid international autour du massif de la Soufrière.

NOVEMBRE

• **La Fête de la science**, dans les villages des sciences installés sur les campus de l'Université.

DÉCEMBRE

• Les fêtes de Noël en Guadeloupe, avec les Chanté Nwel, soirées de chants traditionnels antillais de Noël dans les églises, sur les places des villages...



ÉCHANGER & PARTAGER



Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



LES CHOSES À SAVOIR

LA GUADELOUPE,

ARCHIPEL D'ÎLES
DES ANTILLES DANS
LA MER DES
CARAÏBES, l'un des
départements et régions
d'Outre-mer français
(DROM) et l'une
des régions
ultrapériphériques (RUP)
de l'Union européenne

LA GUADELOUPE

384 000 habitants

9 000 étudiants

POINTE-À-PITRE

16 000 habitants

**VILLE LA PLUS PEUPLÉE DE L'ÎLE,
SOUS-PRÉFECTURE DE LA GUADELOUPE**

**UNIVERSITÉ
DES ANTILLES,
UNIVERSITÉ
PLURIDISCIPLINAIRE
IMPLANTÉE SUR
2 RÉGIONS : PÔLE
GUADELOUPE ET PÔLE
MARTINIQUE**

Pôle Guadeloupe de l'Université des Antilles :

8 300 étudiants

dont 5% d'étudiants internationaux



**UNIVERSITÉ DES ANTILLES (MARTINIQUE
ET GUADELOUPE) : 14 000 étudiants,
25 structures de recherche, 2 Écoles doctorales,
300 doctorants dont 10% d'étrangers**

POINTE-À-PITRE, classée parmi les villes françaises où il fait bon vivre et étudier (classement du magazine l'Étudiant).

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org